

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE CONJOINTE

Index AI : IOR.40/4574/2016

AILRC-FR

29 juillet 2016

Les dirigeants mondiaux doivent redoubler d'efforts afin de conclure un accord solide et fondé sur des principes pour les réfugiés et les migrants

La réunion de haut niveau des Nations unies consacrée aux réfugiés et aux migrants, qui se déroulera le 19 septembre 2016, a été convoquée pour relever l'un des plus grands défis de notre époque : protéger et aider des millions de personnes en déplacement, qui sont en quête de sécurité et de dignité.

Plus de 20 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été contraints de franchir des frontières internationales en raison d'un conflit, de violences ou de persécutions.

Plusieurs millions d'autres personnes n'ont elles aussi d'autre choix que de se déplacer du fait de l'amenuisement des moyens de subsistance, de la nourriture et de l'eau ou du manque de sécurité dans leur pays et, de plus en plus, à cause des changements climatiques et de catastrophes naturelles. Beaucoup sont vulnérables pendant leurs déplacements : elles se noient en mer, meurent sur la route ou sont victimes de mauvais traitements et exploitées. Même celles qui survivent à leur voyage ou parviennent en toute sécurité à destination sont souvent en butte à la peur, la xénophobie, la violence et des poursuites judiciaires, et sont victimes de violations flagrantes de leurs droits humains. Elles risquent notamment d'être maltraitées par des représentants de l'État, d'être détenues arbitrairement ou de ne pas avoir accès à des services essentiels. Malgré tout, de nombreux pays, en particulier des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, accueillent des millions de réfugiés qui fuient des violences tandis que, dans le monde entier, nous sommes témoins d'innombrables actes de solidarité et de soutien à l'égard des personnes en déplacement.

La communauté internationale a par le passé protégé ces personnes comme elle y est tenue et doit, aujourd'hui encore, assumer cette responsabilité.

Les pays du monde entier ont déjà uni leurs efforts pour trouver des solutions concrètes. Le 28 juillet, nous célébrons le 65^e anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, texte adopté pour protéger les réfugiés après la Seconde Guerre mondiale.

Il faut aujourd'hui s'orienter vers une coopération renforcée et de nouvelles solutions pour les personnes en déplacement – et non l'inverse.

La réunion de haut niveau des Nations unies est l'occasion pour le monde de trouver des solutions efficaces et durables. Durant la semaine du 25 juillet, le document final qui sera présenté à cette réunion est négocié. Les dirigeants mondiaux doivent saisir cette occasion unique d'afficher un leadership fondé sur des principes et de convenir d'un texte à la hauteur de ses ambitions.

C'est là le souhait de dizaines de milliers de personnes à travers le monde, et toutes les grandes religions ont pour tradition d'accorder leur protection à celles et ceux qui sont en danger. Selon l'indice d'acceptation des réfugiés, outil de mesure établi par Amnesty International, 80 % des personnes interrogées seraient prêtes à accueillir dans leur pays des personnes qui fuient la guerre ou des persécutions. Elles ont été plusieurs milliers également à se joindre à l'appel lancé aux gouvernements

par Oxfam pour qu'ils se partagent équitablement la responsabilité d'accueillir les réfugiés alors que, à l'heure actuelle, 86 % d'entre eux se trouvent dans des pays en développement. L'Alliance internationale Save the Children a quant à elle demandé l'adoption d'un nouvel accord pour les réfugiés, en insistant sur le fait qu'aucun mineur réfugié ne devrait être privé d'éducation pendant plus d'un mois.

Des solutions existent, pour les réfugiés, les migrants et les communautés qui les accueillent. Le monde doit mettre en œuvre une politique de partage, et non de transfert, de responsabilités.

Nous soussignées, organisations non gouvernementales, sommes convaincues que la réunion de haut niveau consacrée aux réfugiés et aux migrants peut apporter des changements indispensables pour les millions de personnes et de communautés qui en ont besoin. Toutefois, nous regrettons vivement que les dirigeants n'affichent pas la volonté politique nécessaire. La réunion pourra être considérée comme une réussite si le document final préparé par les gouvernements :

1. promeut et applique les normes et le droit existants relatifs aux droits humains et aux réfugiés dans le domaine de la protection de toutes les personnes en déplacement, une attention particulière étant accordée aux besoins et aux vulnérabilités propres aux enfants, et dans le domaine du respect des droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays, des réfugiés et des migrants quel que soit leur statut et, dans le cas de mineurs, quelle que soit la situation migratoire de leurs parents ;

2. s'engage à concevoir un système mondial garantissant le partage entre les États des responsabilités en matière d'accueil, de protection et d'aide aux réfugiés, chaque pays assumant sa juste part de responsabilité, propose des mesures concrètes de réalisation de cet objectif et s'engage à les mettre en pratique ;

3. approuve l'élaboration de principes et de consignes relatifs à la protection et à l'assistance des migrants vulnérables, pendant leurs déplacements et aux frontières ;

4. reconnaît explicitement les obligations qu'ont les États au regard des traités régionaux et internationaux relatifs aux droits humains de protéger l'intérêt supérieur de l'enfant et de mettre fin à la détention de mineurs du fait de leur qualité de migrant ou de la situation migratoire de leurs parents ;

5. définit une feuille de route précise pour l'élaboration, dans le cadre d'un processus ouvert, d'un cadre normatif pour des migrations sûres, régulières et ordonnées qui devra être adopté en 2018. Ce cadre doit notamment élargir les possibilités de migration économique, à tous les niveaux de qualifications, et proposer des programmes de regroupement familial, d'éducation et de régularisation.

Les organisations de la société civile doivent elles aussi se montrer à la hauteur du défi posé par ces déplacements sans précédent de personnes, en partenariat avec les gouvernements ainsi qu'avec les réfugiés, les migrants et les communautés partout dans le monde. C'est là notre objectif.

Un document final qui ne ferait que réitérer des engagements existants ou, pire, qui serait en deçà de ces engagements, ne pourrait être considéré comme un succès. Nous engageons les États membres des Nations unies à ne pas laisser passer cette occasion unique.

Signataires :

Alianza Americas

Amnesty International

Asylum Access

Care International

Caritas Internationalis

Center for Migration Studies

Church World Service

Conseil danois pour les réfugiés

Société d'aide aux immigrants juifs (HIAS)
Human Rights Watch
Commission internationale catholique pour les migrations
Coalition internationale contre la détention (IDC)
Comité international de secours (IRC)
Kids in Need of Defense
National Network for Immigrant and Refugee Rights (NNIRR)
Comité des ONG sur les migrations
Conseil norvégien pour les réfugiés
Oxfam
Alliance internationale Save the Children
Scalabrini International Migration Network
SOS Villages d'enfants
Fédération luthérienne mondiale